



Lettre d'information

Nouveau format !

n°65 - Sept. 2025

PREVIOS vous accompagne dans la prise en charge des personnes en situation de violence.

Collègues et structures partenaires de la région Occitanie, voici la nouvelle lettre d'information du réseau PREVIOS, N'hésitez pas à nous contacter directement par mail pour vous abonner à cette lettre ou publier des évènements.

Au sommaire :

[Evènements et actu PREVIOS](#)

[Vu sur le net et à partager](#)

[Evènements à venir](#)

L'équipe PREVIOS souhaite recueillir votre avis de lecteur.
Aidez-nous à améliorer nos lettres en donnant votre avis !

[Je donne mon avis !](#)

Evènements et Actu PREVIOS

Participez à notre webinaire "Le professionnel face aux violences au sein du couple" : comprendre leur ampleur, repérer les signaux d'alerte et mieux connaître le rôle des professionnels dans la prévention et la prise en charge.

 **Le 18 novembre 2025**
 **En visio de 09h à 12h30**
 **Tarif : 60€**

#violences
Formations à venir

"Le professionnel face aux violences au sein du couple"

Inscriptions
ouvertes !

[S'inscrire ici](#)

Découvrez les 3 prochaines formations

3 rendez-vous pour renforcer vos compétences face aux situations de violences, notamment en contexte de périnatalité, d'enfance et d'adolescence.

TOULOUSE
Durée : 2 jours
4 et 5 décembre 2025

L'enfant victime de violences conjugales

[▶ En savoir plus](#)

TOULOUSE
Durée : 2 jours
11 et 12 décembre 2025

Le Professionnel face aux adolescent.e.s victime de violences sexuelles

[▶ En savoir plus](#)

MONTPELLIER
Durée : 3 jours
15, 16 et 17 décembre 2025

Violences conjugales et périnatalité
Formation organisée en partenariat avec le Réseau de Périnatalité Occitanie

[▶ En savoir plus](#)

▶ Inscription et renseignements : serviceformation@reseauprevios.fr



>> [Pour aller plus loin, Consultez le catalogue de formation PREVIOS 2025](#)

→ Pour ne rien manquer, suivez-nous !



Vu sur le net et à partager

VIOLENCE CONJUGALES

Un outil pour aider les médecins à repérer les violences conjugales

La Santé en action présente un outil conçu par la Haute Autorité de santé (HAS) et le pôle Sciences comportementales de la DITP pour améliorer le repérage des violences conjugales par les médecins généralistes. Partant du constat que près d'une femme sur dix vivant en couple subit des violences chaque année, l'outil s'appuie sur les sciences comportementales pour lever les freins liés au manque de formation, à la crainte de nuire à la relation médecin-patiente ou au manque de temps. Deux solutions ont été testées : une recommandation simplifiée et un questionnaire rempli par la patiente avant la consultation. L'expérimentation, menée auprès de 1 153 médecins, a montré une augmentation de 76 % des dépistages. La recommandation simplifiée a été déployée nationalement avec l'Assurance maladie, complétée par un webinar de formation et un baromètre de suivi.

>> [Consulter l'article complet et télécharger l'outil](#)

Violences conjugales post-séparation : un risque majeur à ne pas sous-estimer

Mettre fin à une relation violente ne signifie pas toujours mettre fin aux violences. Comme le rappelle un segment de l'émission Première heure (Radio-Canada), de nombreuses victimes subissent des **violences post-séparation**, où l'ex-partenaire poursuit son emprise par des menaces, du harcèlement, des atteintes économiques ou la manipulation des enfants. Ces comportements s'inscrivent dans une dynamique de **contrôle coercitif**, visant à maintenir le pouvoir et le contrôle malgré la rupture. Cette forme de violence, souvent invisible, peut perdurer des années et accroît le risque de violences graves, voire létales. Pour les professionnel·les — santé, social, justice —, il est crucial d'intégrer ce risque dans l'évaluation et l'accompagnement, de maintenir une vigilance après la séparation et de renforcer la coordination des réponses pour assurer la sécurité des victimes.

>> [Écouter l'entretien complet](#)

L'Institut National de Santé Publique du Québec a publié une analyse des décès par suicide en contexte de violence conjugale.

Ce rapport d'étude révèle qu'en 2020, 30 suicides ont été identifiés comme liés à ces violences sur une période de six mois au Québec. Parmi eux, 5 concernent des victimes de violence conjugale, 21 concernent des auteurs et 4 des cas antérieurement recensés. Ce rapport souligne bien que les suicides en contexte de violence conjugale n'apparaissent pas dans les rapports officiels et recommande d'améliorer la détection, la documentation et les interventions préventives pour ces situations.

[>> Consulter le rapport complet](#)

PSYCHOTRAUMATISME

Podcast – "L'agression, la sidération" (Carnets de santé, France Culture)

Dans ce premier épisode d'une série consacrée aux violences sexuelles, la psychiatre Muriel Salmona explique le phénomène de **sidération**, vécu par plus de 70 % des femmes lors d'une agression.

La sidération est un mécanisme de survie : le cerveau bloque toute réaction physique ou verbale face au danger extrême, ce qui empêche la victime de crier, fuir ou se défendre. Elle se distingue de la dissociation traumatique, qui peut s'installer après l'événement et isoler durablement la personne de ses émotions.

Témoignages à l'appui, l'épisode montre que cette absence de réaction n'est **jamais un consentement**, mais une réponse automatique du corps.

Les enfants, les personnes en situation de handicap ou les victimes agressées par un proche y sont particulièrement exposés.

Comprendre la sidération permet de mieux accompagner les victimes et de combattre les idées reçues.

[>> Écouter le podcast](#)

VIOLENCES FAITES AUX ENFANTS

Une « ordonnance de sûreté » pour protéger les enfants victimes

La Commission indépendante sur l'inceste et les violences sexuelles faites aux enfants (CIIVISE) salue l'annonce du Garde des Sceaux concernant la création d'une **ordonnance de sûreté** de l'enfant. Cette mesure permettrait au procureur, en cas de **danger vraisemblable**, de prendre immédiatement des dispositions protectrices pour un mineur victime, sans attendre une décision pénale définitive. L'objectif est d'assurer un éloignement rapide de l'enfant vis-à-vis du présumé agresseur et de sécuriser son environnement. Cette annonce répond à une recommandation formulée dans le rapport final de la CIIVISE en novembre 2023, qui appelait à des protections spécifiques et rapides pour les mineurs. La Commission rappelle que chaque jour de maintien dans une situation de danger accroît le risque de traumatismes durables. Elle appelle désormais à une mise en œuvre rapide et concertée avec les acteurs judiciaires, sociaux et associatifs.

[>> Lire le communiqué complet](#)

Climat incestuel : grandir sous la menace

Ce nouvel épisode aborde avec justesse et profondeur le **climat incestuel** : un environnement familial où les frontières sont brouillées, les propos sexualisés banalisés, et où l'enfant évolue dans une atmosphère ambiguë, culpabilisante, voire menaçante.

- À travers des témoignages bouleversants et des éclairages d'expert·es, le podcast décrit comment ces violences insidieuses s'installent, souvent sans être nommées comme telles.

Il permet de mieux comprendre les mécanismes de **sidération, d'emprise et de silence**, et appelle à renforcer les capacités de repérage chez les professionnel·les

Un contenu fort et utile pour toutes les personnes engagées dans la prévention des violences faites aux enfants.

[>> Écouter le podcast -épisode 61](#)

La FFDE ainsi que la Fédération France Victimes ont produit un podcast nommé Résonnance en trois épisodes.

L'épisode deux de ce dernier se concentre sur le thème d'**accompagner les personnes victimes de harcèlement en milieu scolaire**. Les différents intervenants explorent et analysent ce phénomène, notamment à travers le silence qui entoure les victimes, l'implication passive des témoins, ainsi que la complexité des rôles que peuvent endosser les enfants. Face à la solitude des victimes, l'urgence de mobiliser des solutions d'écoute et d'accompagnement. Ce podcast propose également certaines ressources concrètes pour agir.

AUTEURS DE VIOLENCES AU SEIN DU COUPLE

Ordonnance de protection et suites pénales : que deviennent les auteurs présumés ?

Le ministère de la Justice a publié en juin 2025 une étude inédite sur les violences conjugales, en analysant le lien entre **ordonnance de protection et parcours pénal du défendeur**.

Objectif : comprendre si, après une ordonnance civile (éloignement, interdiction de contact...), une procédure pénale est engagée contre l'auteur présumé des violences. Entre 2018 et 2023, les demandes d'ordonnance de protection ont augmenté de +44 %, signe d'un recours croissant à cet outil par les victimes.

Mais l'étude montre que **les suites pénales ne sont pas automatiques** : une part significative des défendeurs sont ensuite signalés au parquet ou poursuivis, mais cela reste **variable selon les territoires**.

L'étude souligne l'importance :

- de renforcer le lien entre justice civile et pénale,
- de développer les pôles spécialisés violences conjugales,
- et d'assurer un meilleur accompagnement des victimes tout au long du processus judiciaire.

L'ordonnance de protection ne devrait pas être une fin, mais **un point d'entrée vers une réponse pénale cohérente et efficace**.

[>> Lire l'étude complète](#)

Mineurs auteurs d'infractions sexuelles : où en est-on ?

Le ministère de la Justice vient de publier un état des lieux des condamnations pour infractions sexuelles impliquant des mineurs entre 2017 et 2023. Chaque année, ce sont en moyenne **1 500 mineurs qui sont condamnés**, principalement pour agressions sexuelles et viols.

La majorité sont **des garçons âgés de 13 à 15 ans**, et les peines prononcées sont le plus souvent **des sursis ou des mesures éducatives**.

Point d'alerte : les condamnations pour **exploitation sexuelle (pédopornographie, proxénétisme, corruption de mineurs)** ont augmenté de **64 % en 6 ans**.

Ces chiffres confirment l'importance de travailler sur **la prévention, l'éducation à la vie affective et sexuelle, et la protection des enfants**.

[>> Lire l'étude complète](#)

Le 19 et 20 juin derniers se sont déroulés l'audition publique 2025 sur le parcours des mineurs auteurs de violence sexuelle à Paris.

Cette audition est portée par la **fédération française des CRIAVS** et fait suite à celle de 2018 portant sur la prévention, l'évaluation et la prise en charge des auteurs de violences sexuelles.

Plusieurs recommandations avaient alors été faites indiquant notamment l'importance :

- De mieux identifier la prévalence des comportements sexuels problématiques et des violences sexuelles commises par des mineurs
- De mettre en place des actions de prévention adaptées à chaque âge et à différents moments de leurs parcours
- De réaliser un état des lieux des processus d'évaluations des situations de mineurs auteurs de violences sexuelles, en fonction de leur étape de développement et de leur parcours
- De travailler sur les différentes modalités d'accompagnement de ce public mineur - dont le soin - et leur articulation, afin d'améliorer et d'harmoniser les pratiques.

C'est donc l'urgence de cette situation qui a conduit à cette nouvelle audition publique le 19 et 20 juin derniers.

[>> Consulter le livret](#)

[>> Lire la vidéo de la séance publique](#)

Article – Santé mentale : un état des lieux préoccupant (DREES, juin 2025)

Face à la montée des troubles psychiques dans la population française, la DREES publie une photographie inquiétante de la santé mentale entre 2020 et 2022.

Cette étude, issue de l'enquête EpiCov (64 000 personnes), met en lumière l'aggravation des symptômes dépressifs, les fortes inégalités sociales et l'augmentation alarmante des pensées suicidaires chez les jeunes.

Principaux constats :

- Les pensées suicidaires progressent, en particulier chez les **femmes de 18 à 25 ans** (près de 9 %).
- Les **adolescentes** sont de plus en plus nombreuses à présenter des troubles émotionnels, et les **filles de 5 à 10 ans** sont elles aussi touchées.
- Les personnes en situation de **précarité** sont trois fois plus exposées à la dépression que les plus favorisées.
- Le recours aux soins progresse lentement (+2 pts chez les psychologues), mais **moins d'une personne sur deux** ayant des idées suicidaires est suivie.

Cette étude rappelle que la santé mentale est une **urgence de santé publique** et une **question d'équité sociale**. Elle appelle à des réponses ambitieuses, coordonnées, et adaptées à chaque âge de la vie.

[>>En savoir plus](#)

VIOLENCES DISCRIMINATOIRES

Lutte contre la traite des êtres humains : une cartographie des associations spécialisées

Dans le cadre du **Plan national de lutte contre l'exploitation et la traite des êtres humains 2024–2027**, le ministère chargé de l'Égalité femmes-hommes met à disposition une **liste actualisée d'associations engagées sur le terrain**.

Cette page répertorie, par territoire, les structures pouvant accompagner les victimes de traite — qu'il s'agisse d'exploitation sexuelle, économique, domestique ou de mendicité forcée.

Elle facilite le **repérage, l'orientation et la mise en lien avec les bons interlocuteurs**, en complément des référents institutionnels (préfectures, justice, forces de l'ordre, inspections du travail...).

Un outil précieux pour les professionnel·les de terrain, qui souhaitent identifier rapidement les partenaires compétents dans leur région.

[>> Accéder à la liste](#)

OUTILS

Fiches pratiques – Éveil à la vie affective, relationnelle et sexuelle

Le **Conseil national du numérique** met à disposition des **fiches pédagogiques** pour accompagner enfants, ados, parents et professionnel·les dans l'éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle (EVARS), en lien avec les usages numériques.

Ces outils abordent :

- les émotions, le corps, le consentement dès le plus jeune âge ;
- l'exposition aux contenus sexualisés en ligne ;
- le rôle des parents et pros dans un cadre bienveillant.

[>>Télécharger ici](#)

Evènements à venir

18 septembre 2025

16ème journée des CRIAVS – Justice restaurative, CRIAVS Aquitaine, Athénée municipale de Bordeaux

19 septembre 2025

Handicap, vie affective et sexuelle : se former en Occitanie, Intimagir, webinaire

3 octobre 2025

Travail social et violences : comprendre et agir, IFMAN Co, Lyon

3 octobre 2025

Accès au soin des personnes transidentitaires, CoReSS Occitanie, Corum de Montpellier

7 octobre 2025

Journée de la CPTS Nord Est Toulousain, Local de la CPTS, Garidech (31)

11 octobre 2025

14ème Coll'Occ en Soins Primaires, AVEC Santé et ARS Occitanie, Centre des Congrès de Carcassonne

16 et 17 octobre 2025

Comprendre les violences intrafamiliales, formation DRAPPS Occitanie, Toulouse

3 et 4 novembre 2025

Colloque Inceste, le déni social à l'initiative de Kyatis.

Infos, tarif et [inscription ici](#).
Maison des Collectivités - CARCASSONNE

20 novembre 2025

Rencontres interprofessionnelles de la MIPROF, Ministère du Travail, Paris (possibilité en visioconférence)

Nous soutenir

[>> Adhérez ou faites un don directement en ligne](#)

Adhésion individuelle : 15€, institutionnelle : 50 €

Vous pouvez également participer par **vos dons à faire vivre le protocole "Coragnes"** permettant à des victimes de violences intra-familiales de bénéficier d'une nuitée prise en charge :

[>> Faire un don pour le protocole CORAGNES](#)

Suivez-nous !



Mentions Légales :

Previos
6 rue pétrarque
31000 Toulouse

Contact :

accueil@reseauprevios.fr

Cet email a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}.
Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur la liste de diffusion Previos.

Si vous ne souhaitez plus recevoir de newsletter :
[cliquez-ici pour vous désabonner](#)